

LA DEMARCHE ECOCHANTIER EN 10 QUESTIONS

1/ Qu'est-ce qu'un Ecochantier¹ ?

- Un chantier de qualité
- Un chantier qui maîtrise les enjeux environnementaux (déchets, bruit, nature, CO₂)
- Un chantier acceptable pour les riverains et les usagers de la voirie

2/ Quels sont les métiers visés prioritairement par la démarche Ecochantier ?

- La construction et l'entretien des routes et rues
- La pose et l'entretien des réseaux de canalisations
- La pose et l'entretien des éclairages publics

3/ Pourquoi la FNTP est-elle impliquée dans le déploiement de la démarche Ecochantier ?

- Pour capitaliser sur le succès de la démarche « chantier propre »
- Pour harmoniser les référentiels
- Pour contribuer à la structuration des exigences environnementales dans les marchés de travaux

4/ Pourquoi un partenariat avec l'association les Eco Maires ?

- Les collectivités territoriales sont les principaux donneurs d'ordres des entreprises de Travaux Publics
- L'association réunie des collectivités expérimentées en matière de marchés publics verts
- L'association est reconnue par ses pairs et par le ministère chargé de l'environnement

5/ Ecochantier : quels intérêts pour une entreprise ?

- Valoriser les prestations « environnementales » qu'elle réalise
- Maintenir le niveau de qualité de ses réalisations / Motiver les personnels
- Se différencier par ses performances / Consolider le rapport de partenariat avec les donneurs d'ordre

6/ Qui sont les principaux acteurs de la mise en œuvre d'une démarche Ecochantier ?

- Les collectivités adhérentes Eco Maires / toutes les collectivités quelle que soit leur taille
- Les Fédérations régionales des Travaux Publics / Les entreprises de Travaux Publics
- La maîtrise d'œuvre

¹Un critère de sélection est appliqué aux chantiers commandés par la collectivité engagée dans une démarche Ecochantier, tel que la durée ou le montant du chantier

7/ Comment se déroule la mise en œuvre d'une démarche Ecochantier ?

1. Positionnement d'une collectivité pour intégrer l'environnement dans ses commandes de travaux
2. Dialogue avec la FRTP locale / Signature d'une charte Ecochantier
3. Traduction dans les Appels d'offres en tenant compte des capacités des entreprises
4. Reconnaissance de la démarche par la FNTF et les Eco Maires
5. Réalisation et suivi des Ecochantiers

8/ A quoi sert la brochure « encourager une démarche Ecochantier en Travaux Publics » ?

- CONVAINCRE les collectivités / les entrepreneurs
- INFORMER les services / les opérateurs
- ACCOMPAGNER la mise en œuvre de la démarche

9/ A quoi sert la Charte Nationale Ecochantier ?

- CLARIFIER l'objet
- EXPLIQUER les enjeux
- ENGAGER les partenaires

10/ Quels outils sont disponibles pour concrétiser la démarche Ecochantier

- Les dépliants et Affiches 8 rappels pour des Ecochantiers
- Le site internet : <http://www.bonnes-pratiques-tp.com/>
- Le site de la FNTF / espace « vie de l'entreprise »

Découvrez l'expérience de la FRTP Franche Comté et de la ville de Besançon - Visitez le site du Cluster Ecochantiers : <http://www.eco-chantiers.com/>
Contactez le service développement durable de la FNTF : 01.44.13.32.41. / environnement@fntp.fr